

# Projet éolien de Sieuraguel

## Commune d'Aignes

### Bulletin d'information n°4 - Juillet 2023

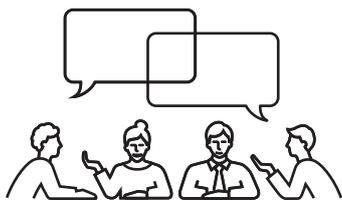
#### Actualités

Le développement du projet éolien de Sieuraguel a été initié en 2019. Il a consisté en une série d'expertises concernant la faune, la flore, les milieux naturels, le vent, l'acoustique et le paysage. Plusieurs bureaux d'études indépendants et spécialisés dans leur domaine ont étudié les divers enjeux locaux et contraintes environnementales, réglementaires et techniques. L'analyse des résultats de ces études a permis de constituer un dossier de demande d'autorisation environnementale qui a été déposé le 23 juin 2023 en préfecture de la Haute-Garonne.

Il est à l'heure actuelle en cours d'étude par les services de l'état qui peuvent, à l'issue de cet examen, déclarer le projet recevable et lancer la procédure d'enquête publique (décrite en dernière page du bulletin) ou, si nécessaire, demander d'apporter des éléments supplémentaires afin de préciser ou compléter le dossier.

#### Sessions d'informations sur inscription

Nous avons prévu de mettre en place prochainement des sessions d'information pour présenter les enjeux du projet. Nous vous proposons d'aborder plusieurs thématiques lors de ces sessions :



- Interactions entre un parc éolien et l'avifaune – Comment les oiseaux se comportent à proximité des éoliennes
- Echanges sur le paysage et l'acoustique – Comment un parc éolien s'intègre dans le paysage sonore et visuel d'un territoire
- Construction d'un parc éolien – Comment se déroule un chantier, quelle est la réglementation

Nous sommes également ouverts à toutes propositions d'autres thèmes qui pourraient faire l'objet de sessions complémentaires.

**Afin que l'on puisse organiser au mieux ces évènements, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès du responsable de projet en envoyant un mail à l'adresse suivante : [francois.citerne@abo-wind.fr](mailto:francois.citerne@abo-wind.fr)**

Nous vous tiendrons ensuite informés des modalités d'organisation de ces sessions d'information.

## 2020

- Lancement des études environnementales, paysagère et acoustique.
- Installation du mât de mesures de vent et son panneau d'information.
- Distribution du 1<sup>er</sup> bulletin d'information et création de la page internet du projet.

## 2021

- Campagne de mesure acoustique.
- Réception des états initiaux paysager et environnemental.
- Réflexion sur les scénarii d'implantation.
- Distribution du 2<sup>nd</sup> bulletin d'information.
- Réception et analyse des derniers résultats d'études.
- Echanges avec les experts.

## 2022

- Distribution du 3<sup>ème</sup> bulletin d'information et organisation d'une concertation préalable volontaire.
- Choix du modèle d'éolienne pour la variante finale.
- Réalisation des plans.
- Évaluation des impacts.

## 2023

- Définition des mesures.
- Finalisation de l'étude d'impact.
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale.
- Distribution du 4<sup>ème</sup> bulletin d'information.

Planning à venir (dates prévisionnelles) :

### 2023 - 2024

- Instruction de la demande :
  - Consultation des services de l'Etat,
  - Enquête publique,
- Décision préfectorale.

### 2025 - 2026

- Construction hors des périodes environnementales sensibles.
- Mise en service du parc éolien.

### Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.



## Inscription du projet dans la transition énergétique

Nous traversons actuellement une crise énergétique et climatique préoccupante. Elle se traduit par une hausse des prix de l'énergie, un risque d'approvisionnement insuffisant pouvant mener à des coupures d'électricité, et une recrudescence et une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce constat alarmant est repris à de multiples reprises dans le dernier rapport du GIEC : nous avons 3 ans pour inverser la tendance et enclencher une baisse de 5% par an des émissions de gaz à effet de serre, et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, les énergies renouvelables devront couvrir au moins 50 % de notre consommation électrique en France en 2050 pour remplacer les énergies fossiles et pallier le rythme de renouvellement du parc nucléaire vieillissant.

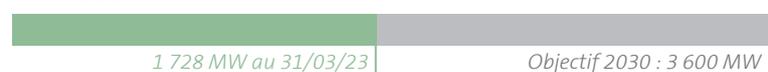


En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) au niveau national, et à horizon 2030 par le scénario Région à Énergie POSitive (REPOS) retenu dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en Occitanie. Ces objectifs sont loin d'être atteints au vu de la puissance raccordée au 31 mars 2023 (Source: SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et CRE) :

### France :



### Occitanie :



En Occitanie, 1 728 MW ont été raccordés en 20 ans, et il faut plus que doubler cette puissance installée en moins d'une décennie. Chaque territoire doit jouer un rôle dans l'atteinte de ces objectifs.

Le site de Sieuraguel a été identifié à partir d'une analyse multicritère à l'échelle du département de la Haute-Garonne. Cette zone est favorable au développement de l'éolien, cela a été confirmé par les études menées sur site.

**Le projet éolien de Sieuraguel permettra de s'inscrire dans la transition engagée et d'atteindre ces objectifs.**

Le développement des énergies renouvelables répond aux besoins d'électrification des usages, contribuant en même temps que la sobriété et l'efficacité énergétique, à la sécurité d'approvisionnement et à la décarbonation de notre mix énergétique.

## L'aboutissement du projet

L'étude d'impact sur l'environnement, dont les modalités et objectifs ont été détaillés dans les précédents bulletins d'information, a été finalisée. Dans le dossier de concertation préalable ainsi que dans son bilan, nous vous avons présenté les principaux résultats des études menées. La réflexion visant à trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux différents enjeux identifiés sur le territoire est depuis aboutie. Les préoccupations environnementales, paysagères et acoustiques ont fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation.

Voici les principales mesures définies dans le cadre du projet éolien de Sieuraguel :

### Mesures d'évitement

- Evitement de la zone sud pour l'éloignement au bourg d'Aignes notamment
- Evitement des habitats naturels d'intérêt pour la flore ou la faune terrestre
- Choix d'une implantation lisible en extension du parc existant de Calmont
- Adaptation du calendrier des travaux au cycle des espèces

### Mesures de réduction

- Intégration du poste de livraison électrique en harmonie avec l'architecture locale



- Dispositif anti-intrusion dans les emprises pour protéger les amphibiens
- Arrêt des éoliennes pendant les travaux agricoles pour protéger les rapaces

- Dispositif anticollision et d'effarouchement pour protéger les espèces d'oiseaux sensibles
- Bridage des éoliennes (mode de fonctionnement réduit ou arrêt) lors des périodes où les chauves-souris sont les plus actives
- Mise en œuvre d'un plan de bridage acoustique en application de la réglementation en vigueur

### Mesures de compensation

- Changement des pratiques culturales par conversion de 17 hectares de terres cultivées ou exploitées de manière intensive en prairies d'élevage extensif
- Plantation de haies afin de reconstituer des corridors écologiques favorables aux chauves-souris et aux passereaux

### Mesures de suivi et d'accompagnement

- Plantation ou renforcement de haies servant d'écran visuel pour les riverains proches ayant une vue directe sur les éoliennes
- Création d'ornières favorables aux amphibiens
- Adaptation de l'entretien des talus autour du parc éolien
- Entretien d'un fossé humide



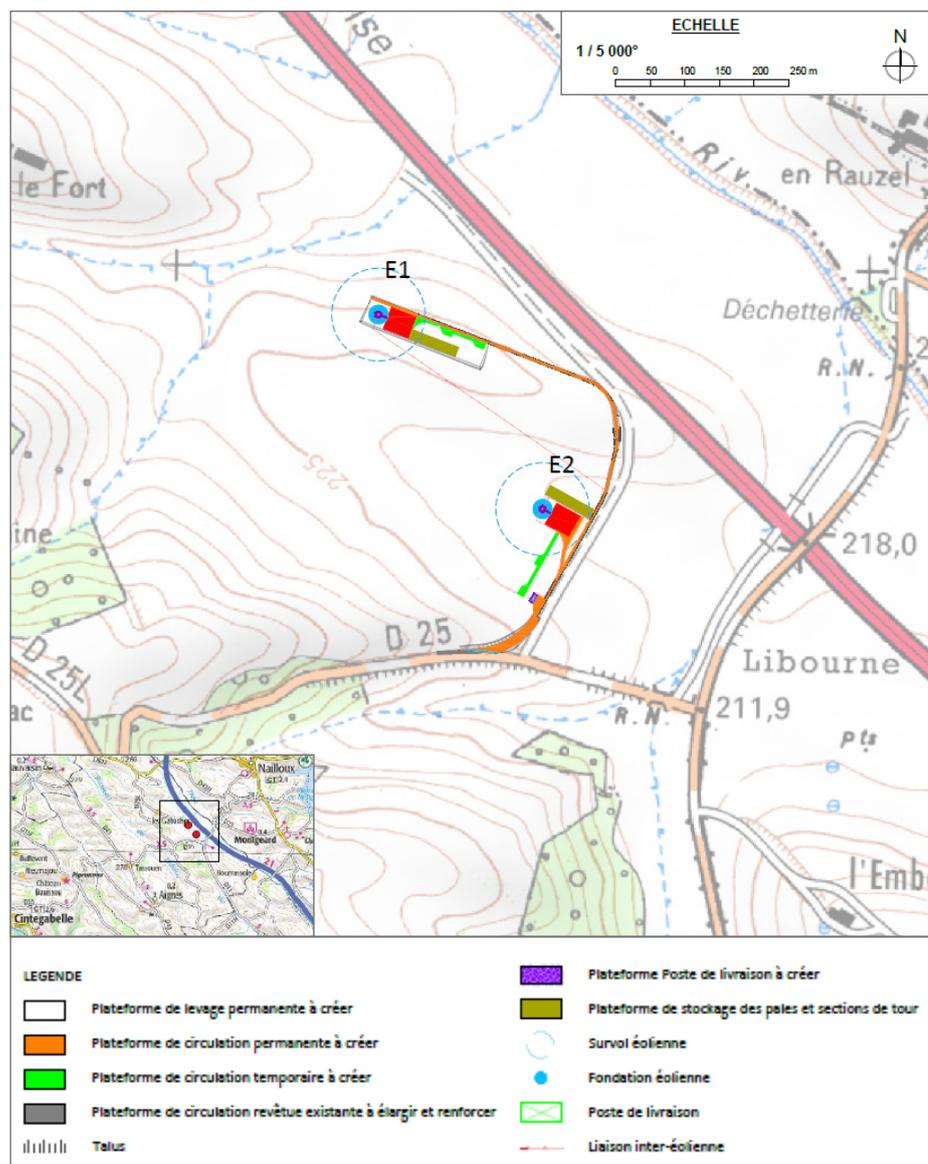
### Plus d'infos ?

Le responsable du projet se rend disponible pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées au verso) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, la page internet dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > Zone d'information > Nos projets > Occitanie > Projet éolien de Sieuraguel

## Les caractéristiques du projet final



**2 éoliennes**  
**4.8 MW** chacune, soit  
**9,6MW** de puissance totale.  
 Hauteur du mât : **110m**  
 Hauteur totale : **176m**



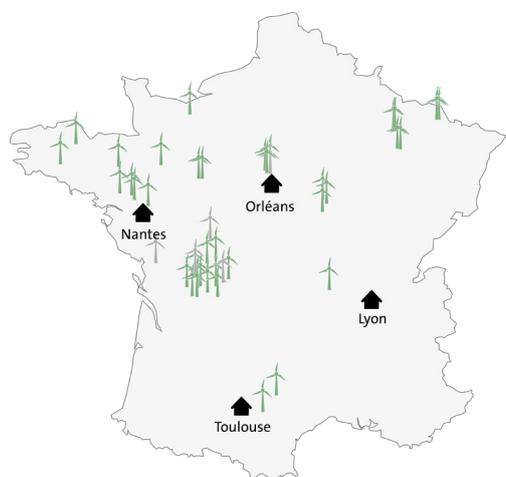
**1** poste de livraison pour le raccordement, relié au poste source de Boulbonne par un câble souterrain.  
**22,1 GWh** de production annuelle estimée



**Env. 9 800 personnes** alimentées en électricité renouvelable chaque année

*(consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus, calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE).*

## ABO Wind en France



**38** parcs raccordés  
**193** éoliennes  
**401** MW



**5** parcs en construction ou prêts à construire  
**57** MW

### Contacts

#### Responsable du projet

François Citerne  
 Tél. : 05 32 26 32 05  
 Francois.citerne@abo-wind.fr

#### Directrice de la communication

Cristina Robin  
 Tél. : 05 34 31 13 43  
 cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

Tournés vers le futur

**ABO**  
**WIND**